

---

M.E.S., Numéro 144, Novembre – Décembre 2025

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

---



***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, novembre - décembre 2025*

## LE PARLEMENT DEBOUT À KINSHASA : entre espace public de la parole et outil de mobilisation partisane

par

**Francis IWOLO MBIVOLOGBA**

*Chef de Travaux, Doctorant au Département de Sciences Politiques  
et Administratives, Université de Kinshasa*

### Résumé

*Cette étude explore le parlement debout à Kinshasa comme un espace public informel d'expression politique citoyenne. En mobilisant une approche constructiviste, elle met en lumière les profils d'acteurs, les discours tenus et les dynamiques de mobilisation qui traversent ces forums urbains. Si ces lieux apparaissent comme des formes alternatives de participation démocratique, ils sont aussi exposés à la récupération partisane. Le parlement debout se révèle ainsi comme un espace hybride, entre liberté citoyenne et contrôle politique, participant à la reconfiguration de l'espace public en RDC.*

**Mots-clés** : *parlement debout, discussion politique, espace public, démocratie, information politique, mobilisation partisane*

### Abstract

*This study examines the standing parliament in Kinshasa as an informal public space for citizen political expression. Using a constructivist approach, it analyzes the actor' profiles, discourses, and mobilization dynamics within these urban forum. While they represent alternative forms of democratic participation, they are also subject to partisan influence. The standing parliament thus emerges as a hybrid space between citizen autonomy and political contrôle contributing to the reconfiguration of public space in the RDC.*

**Keywords** : *standing parliament, political discussion, public space, democracy, political information, partisan mobilization*

### INTRODUCTION

Dans un contexte marqué par une défiance croissante envers les institutions politiques classiques et une crise de la représentation, de nouvelles formes d'expression citoyenne émergent dans les espaces urbains africains. À Kinshasa, le phénomène du parlement debout s'est imposé comme un espace informel mais structuré de prise de parole publique où des citoyennes se réunissent, souvent dans des lieux symboliques comme les ronds-points, les proximités des partis politiques, les marchés et dans d'autres endroits stratégiques pour débattre des enjeux sociaux, économiques et politiques du pays.

À Kinshasa, le phénomène du parlement debout illustre cette dynamique : des lieux de débats citoyens émergent dans les rues, permettant à des acteurs non institutionnels de s'exprimer sur des enjeux politiques, sociaux et économiques. Ces espaces, bien que non formels, semblent remplir des fonctions de politisation, d'information et de mobilisation.

Cependant, cette parole citoyenne, initialement libre et autonome, est souvent sujette à des formes de récupération ou d'encadrement par des acteurs partisans, soucieux d'influencer les dynamiques populaires. Cela soulève une interrogation centrale : Pourquoi le parlement debout émerge-t-il comme un espace public privilégié de parole politique à Kinshasa, et comment cette parole, entre expression citoyenne et mobilisation partisane, redéfinit-elle les rapports entre société civile et champ politique institutionnel ?

Aux termes des hypothèses, il sied de postuler que le parlement debout émerge comme réponse à la faiblesse des canaux institutionnels d'expression citoyenne et à une insatisfaction démocratique persistante. Les participants sont majoritairement des jeunes urbains, économiquement précarisés, cherchant à exister politiquement en dehors des cadres formels. Les discours tenus dans ces espaces expriment une critique virulente des faits, mêlant humour, revendication sociale et rejet des élites. Les partis politiques utilisent ces espaces comme outils de mobilisation, de propagande ou de surveillance de l'opinion populaire.

Ce phénomène dépasse la conversation de rue. Il constitue un espace public alternatif, où la parole est libre, directe, parfois provocatrice, et où se déploient à la fois des revendications sociales, des critiques des autorités, mais aussi des mobilisations en faveur ou contre certains partis politiques.

Le parlement debout devient alors un lieu de politisation populaire, à la frontière entre mobilisation citoyenne et instrumentalisation partisane.

L'objectif général de cet article est d'analyser le parlement debout comme un espace public de la parole politique à Kinshasa, en mettant en lumière ses acteurs, ses dynamiques discursives et ses fonctions dans la mobilisation citoyenne et partisane.

Pour analyser les données, nous avons fait usage de la méthode constructiviste appuyée par les techniques documentaires, d'entretien, d'interview et d'analyse de contenu.

Cet article comporte trois points essentiels hormis l'introduction et la conclusion : le premier porte sur le cadre conceptuel, le deuxième aborde la méthodologie de l'étude, le troisième et dernier point analyse le parlement debout à Kinshasa : entre espace public de la parole et mobilisation partisane.

## I. CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE

Dans ce premier point de cet article, il sera question d'élucider quelques concepts faisant l'objet de cette étude.

### 1.1. Parlement debout

Le concept "parlement debout" désigne, en RDC, les lieux publics, notamment les coins des rues, les devantures des bâtiments publics, les abords des arrêts des bus, les proximités des sièges des partis politiques, qui servent aussi bien de lieux d'exposition quotidienne de l'information, voire du journal imprimé, que de lieux d'accès populaire à l'information politique »<sup>1</sup>. Selon Kayembe Aimé, L'épithète debout, ne sert qu'à faire la différence, par analogie, avec les parlementaires classiques, étant donné que les parlementaires debout sont dépourvus de siège, de local et discutent politique debout en plein air sous un arbre.

En effet, en créant ce parlement de la rue, instance de liberté de pensée et d'expression, les Kinois avaient espéré trouver dans la rue une voie propice pour libérer la démocratie. Les médias jouent à cet effet un rôle éminemment politique en ce qu'ils se transforment en « un lieu de prolongation du combat politique »<sup>2</sup>.

Ainsi, en RDC, le parlement debout et, par ricochet, le parlement de la rue pourrait être définis comme des lieux de contestation, de dissidence et d'échange d'informations, où se rencontrent tous ceux qui se réclament du peuple et discutent librement des affaires de la cité. Lors de son intervention en novembre 2008, dans l'émission *Le débat africain* sur Radio France internationale, Mbembe Achille pense que l'« espace de dissidence peut se définir comme l'acceptation de la différence dans la conception du monde, des projets de société ... Donc, un espace de liberté et de débat d'idées, dans la confrontation de la différence. Elle s'oppose, pense-t-il, à l'espace de soumission. »<sup>3</sup>.

Le Parlement debout et l'adjectif qui en dérivent, parlementaire debout, s'inscrivent parmi tant d'autres idiotismes qui ont alimenté le discours politique pendant la période chaude de la transition congolaise.

### 1.2. Espace public

Le concept espace public peut être défini comme un lieu accessible à tous les individus où ces derniers peuvent se rassembler, interagir et exercer leurs droits et libertés. Il peut prendre différentes formes, telles que les rues, les parcs, les places publiques, etc. L'espace public joue un rôle essentiel dans la dimension sociale, culturelle et politique d'une société. Selon la définition de Wikipédia, les bâtiments gouvernementaux ouverts au public, tels que les bibliothèques publiques, peuvent être considérés comme des espaces publics, bien qu'ils aient souvent des zones restreintes.

Les rues sont également des espaces publics polyvalents qui accueillent une variété d'activités, allant des activités sociales et économiques aux utilisations culturelles et politiques. L'espace public est un lieu où les individus peuvent exercer leur droit à la liberté d'expression, de réunion et de participation politique. Il offre un espace pour la libération publique, la manifestation pacifique, les interactions sociales et la construction de la vie communautaire. Les espaces publics sont souvent considérés comme des lieux de la démocratie, où les citoyens peuvent se rencontrer, échanger des idées et participer à la vie politique de leur société,

<sup>1</sup> A. KAYEMBE, Les dynamiques d'appropriation de la communication politique sur /es places publiques à Kinshasa. Fondements, mécanismes et incidences du phénomène des Parlements debout, Thèse en Communication sociale, Faculté catholique de Kinshasa, 2003.

<sup>2</sup> M. KALELE-Ka-BILA, « La démocratie à la base : l'expérience des parlementaires-débout au Zaïre », in Nzongola Ntalaja, Georges et Lee, C. Margaret, *The State and Democracy in Africa*, Harare, AAPS Books, 1997, pp. 64-73.

<sup>3</sup> GRAND CAMILE (Du), « Combattants de la parole : parlementaires-debout et mobilisation partisane à Kinshasa », in Karthala, *Politique Africaine*, vol 2012/3, n°127, 2012, pp. 49-69.

Il est important de souligner que l'espace public n'est pas seulement un lieu physique, mais aussi un espace symbolique où les idées, les valeurs et les revendications politiques peuvent être exprimées et contestées. Les mouvements politiques et sociaux utilisent souvent l'espace public pour revendiquer leurs droits, attirer l'attention sur des problèmes sociaux et promouvoir le changement politique<sup>4</sup>.

Habermas, en effet, ne paraît pas bien équipé de prime abord pour voyager à son aise dans les rues africaines. Rappelons que sa démarche consistait à analyser les conditions politiques et sociales qui, en Europe, avaient rendu possible l'émergence d'un espace « public » et d'une forme critique de citoyenneté, notamment via la consolidation de réseaux bourgeois de sociabilité, le développement de la presse et du capitalisme.

Fondé sur l'observation de cette trajectoire européenne, son modèle d'espace public supposait : la participation égale de tous à la délibération ; une émancipation des citoyens des autorités religieuses et politiques ; des individus pensants et agissant en citoyens rationnels ; une bourgeoisie forte et indépendante avec ses réseaux propres de sociabilité ; une suspension de la violence et la reconnaissance de l'exercice des libertés civiques<sup>5</sup>.

### 1.3. Mobilisation partisane

La mobilisation partisane désigne l'ensemble des stratégies, actions et discours déployés par les partis politiques ou leurs représentants pour attirer, influencer, organiser ou encadrer la participation des citoyens dans le cadre d'une logique partisane. Elle vise généralement à renforcer l'audience, la légitimité, l'influence ou la base électorale d'un parti donné. La mobilisation partisane a pour objectifs de gagner du soutien électoral ; d'influencer les opinions et les comportements politiques ; de contrôler ou orienter l'espace public et les débats ; de recruter de nouveaux membres ou militants.

La mobilisation partisane prend la forme indirecte ou masquée : certains partis utilisent les parlements debout pour transmettre leurs idées sans apparaître officiellement. D'autres infiltrent ces espaces via des militants ou des leaders d'opinion qui orientent les débats. Cela crée un glissement de l'espace citoyen vers une logique de récupération politique.

Étudier la mobilisation partisane permet de comprendre comment le politique formel tente de capter ou contrôler des formes d'expression politique informelles, comme les débats de rue. Elle révèle les tensions entre autonomie citoyenne et encadrement partisan.

### 1.4. Liberté d'expression

Apolline Stockhern et Marine Jeannin, pensent que la liberté d'expression est inscrite dans la Charte des droits fondamentaux de l'homme, cela prône que, toute personne a droit à la liberté d'opinion et à la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières. Le droit à la liberté d'expression tient donc une place prépondérante dans les textes internationaux relatifs aux droits humains<sup>6</sup>.

Bien qu'elle remplisse une fonction politique majeure, la liberté d'expression est rarement présentée comme une liberté du citoyen dans la vie publique<sup>7</sup>. Ce constat se vérifie explicitement en droit administratif où la liberté d'expression est systématiquement étudiée à travers le prisme de la liberté individuelle ou exercée collectivement. Cet attachement au lexique des libertés a conduit le juge administratif à ne pas assimiler cette dernière à une liberté politique, quand bien même ce dernier manifestait un souci particulièrement révélateur de la protéger. Plus explicite, la Cour européenne des droits de l'homme a explicitement reconnu que la liberté d'expression constituait une liberté politique dans la mesure où le degré de protection d'une expression publique était plus ou moins conditionné à la participation de cette dernière à un débat d'intérêt général.

### 1.5. Participation politique

En science politique, la participation désigne toute action menée dans le but d'influencer le pouvoir par des citoyens n'appartenant pas au cercle des élites dirigeantes. Patrick Lecomte et Bernard Denni la définissent comme « l'ensemble des activités par lesquelles les citoyens sont habilités à entrer en contact avec l'univers sacré du pouvoir, toujours de façon superficielle ou éphémère et en respectant les

<sup>4</sup>J. HABERMAS, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, préface inédite de l'auteur, 1990 (1ère édition française 1978), p. 17.

<sup>5</sup>J.-P. OLIVIER de SARDAN, « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », in *Revue Tiers-Monde*, n° 157, 1999, p. 139-167.

<sup>6</sup>A. STOCKHEM et M. JEANNIN, *Liberté d'expression*, Dossier pédagogique, Bruxelles, 2017, p. 12.

<sup>7</sup>S. KABUYA-LUMUNA, *La conquête des libertés en Afrique : essai de sociologie politique*, Kinshasa, éd. SECCO, 1995, pp. 17-18.

contraintes rituelles »<sup>8</sup>. La participation découle de la socialisation politique, par laquelle les individus sont intégrés au système politique, et en apprennent les codes et les valeurs.

Mulumbatt Ngasha Adrien considère que « la participation politique est l'action par laquelle les membres d'une entité politique, individuellement ou collectivement, influent sur l'organisation et le fonctionnement de sa vie politique »<sup>9</sup>. Dans ses analyses, l'auteur pense que la participation politique est l'expression de l'intérêt qu'ils portent sur le gouvernement de leur entité politique, de leur attachement et de leur identification à celle-ci.

## II. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

### 2.1. Population cible

Dans cette étude, nous avons ciblé plusieurs parlementaires debout, répartis dans les 24 communes qui constituent la ville de Kinshasa, et ce, à travers toutes les tranches d'âge.

### 2.2. Échantillonnage aléatoire

Cette technique nous a permis de sélectionner les parlementaires debout de manière aléatoire, ce qui nous a aidé d'obtenir un échantillon représentatif des parlementaires debout se trouvant dans la ville de Kinshasa.

### 2.3. Approche adoptée

L'approche retenue ici est le constructivisme. En ceci, nous considérons le phénomène du parlement debout non comme une réalité figée, mais comme une construction sociale dynamique produite par les acteurs eux-mêmes à travers leurs discours, interactions et pratiques quotidiennes dans l'espace public urbain. Loin d'objectiver des faits, il s'agit ici de saisir les représentations, les logiques symboliques et les rapports de sens à l'œuvre dans ces espaces discursifs, souvent en tension entre liberté citoyenne et influence partisane. Cette approche nous a permis également d'interroger la politisation par le bas, c'est-à-dire la manière dont des formes d'expressions populaires participent à redéfinir les frontières du champ politique, en dehors des institutions formelles.

### 2.4. Outil de collecte des données

Pour collecter les données, nous avons utilisé des entretiens semi-directifs, l'observation participante et l'analyse des représentations. L'objectif était de recueillir des informations sur les expériences des parlementaires debout dans la ville de Kinshasa, ainsi que sur les profils d'acteurs, les types de discours, les thèmes abordés, et les mécanismes de mobilisation et de récupération politique. Nous avons également fait usage d'un téléphone mobile pour enregistrer certains entretiens conclus avec nos enquêtés.

### 2.5. Taille de L'échantillon

Pour connaître la réalité du terrain, il est crucial de mener une enquête, qui est définie comme une « méthode de recueil de données primaires ou d'informations à partir d'un échantillon issu d'une population cible ». L'enquête permet également de comprendre le comportement du phénomène que l'on veut étudier. Nous pourrions mener une enquête dans une population de base ou de référence soumise à l'étude, c'est-à-dire l'ensemble des personnes dont nous souhaitons connaître les faits et le comportement concernant ce phénomène. En effet, pour atteindre les objectifs de notre travail, nous avons réalisé des entretiens sur le terrain avec 150 parlementaires, sélectionnés par convenance et selon la méthode de choix aléatoire, dans les différents sites de communication populaire de la ville de Kinshasa.

### 2.6. Le guide d'entretien

Le guide d'entretien a été utilisé pour collecter les données en vue de déceler les différentes caractéristiques de ces parlementaires. La plupart de nos questions étaient de type ouvert pour permettre à nos enquêtés d'avoir la facilité de répondre et d'être beaucoup plus précis.

Lors de la construction de notre guide d'entretien, nous sommes restés attachés, d'une part, aux objectifs de la recherche, et d'autre part, aux éléments contenus dans les hypothèses élaborées au départ. Chacune de ces hypothèses a créé l'identification d'éléments précis sur lesquels il fallait chercher des informations par le biais de questions posées aux personnes concernées par le problème de la recherche.

---

<sup>8</sup> P. GESCHIERE, *Sorcellerie et politique. La viande des autres*, Paris, Karthala, 1995.

<sup>9</sup>A. MULUMBATI NGASHA, *Sociologie politique*, Lubumbashi, 2<sup>ème</sup> éd. Arica, 2005, p. 232.

## 2.7. L'analyse des données

Les données ainsi recueillies ont fait l'objet d'une analyse qualitative et de l'analyse de contenus.

### III. LE PARLEMENT DEBOUT À KINSHASA : ENTRE ESPACE PUBLIC DE LA PAROLE ET MOBILISATION PARTISANE

#### 3.1. Caractéristiques de parlement debout

##### 3.1.1. Lieu de contestation

Il convient de noter que le parlement debout se veut le lieu de communication politique. C'est l'événement politique qui détermine la nature du débat. N'Djili Eucalyptus et Limeté sont identifiés comme les parlements debout les plus actifs et les plus extrémistes de la capitale. À Kinshasa, Lemba-Échangeur, face à la station-service Total, appelé « Place le Laboureur et ses enfants », a toujours été cité parmi les sites les plus redoutables.

##### 3.1.2. Endroit porteur des messages forts

Il y a lieu de faire observer que la plupart des parlements debout se situaient à des endroits porteurs des messages significatifs : la proximité d'un arrêt de bus, les terminus des transports en commun ou des points relais, la proximité de certains sièges de partis politiques, des bâtiments publics, des quartiers chauds et l'emplacement le long des artères de grand trafic et à l'entrée des 'cités paradis' ou populaires.

Le message fort est par essence un message captivant, profond, susceptible d'attirer l'attention. À travers la *fabrication de l'information*, F. Aubenas et M. Benasayag<sup>10</sup>, stigmatisent le fait que l'objectif d'un tel message n'a pour but que de « réveiller la population et de provoquer l'effet d'un signal d'alarme ». On a également assisté à la délocalisation et surtout à la scission de certains parlements debout.

##### 3.1.3. Scissiparité

Les parlements debout sont parfois caractérisés par des désaccords d'option politique jusqu'à leur scission. La séparation est consécutive fondamentalement à la crise de confiance et à la méfiance réciproque. Le parlement de la 12<sup>e</sup> rue avait ainsi donné naissance à celui de la 10<sup>e</sup> rue Limete, à la suite de la dislocation entre Tshisekedi (opposition radicale) et son ancien compagnon de lutte, Kibassa Maliba (qui devenait opposition modérée), allié au pouvoir de Mobutu dans la première moitié des années 90. Après les divisions et les contradictions internes au sein de l'UDPS, les parlementaires debout ont commencé à évoluer presque sans référence à une quelconque ligne de conduite.

##### 3.1.4. Organisation et fonctionnement

Dans sa forme originelle, le parlement debout fut organisé de façon plus ou moins cohérente. Les parlementaires debout sont constitués de toutes les catégories des couches de citoyens. On y retrouvait diplômés, analphabètes, travailleurs, retraités et autres. Au niveau d'ensemble, d'après Kalele, le parlement debout est supervisé par un coordonnateur en chef. Dans la distribution des rôles, chaque parlement est constitué d'un président, d'un secrétaire-rapporteur, des messagers spéciaux et des membres. Le président tient le rôle de modérateur par la distribution de la parole, commente l'information et propose des actions concrètes à mener. Les messagers spéciaux sont chargés de la transmission des informations urgentes par système de relais. Les autres membres ont le devoir de répercuter chaque information apprise au parlement, dans leurs quartiers respectifs. La lecture se faisait à haute voix par un membre à l'intention de tout le groupe ; suivie des commentaires en lingala (la langue courante parlée à Kinshasa), pour permettre à tous de bien comprendre et de s'exprimer<sup>11</sup>.

À l'analyse, comme organisation fonctionnelle (l'opposé d'une organisation hiérarchique), la structure du parlement debout confère à ses membres un nouveau rôle et statut dans la société congolaise en crise. D'après Grawitz<sup>12</sup>, le concept de rôle est « introduit [en psychologie sociale] par Binet en 1898, repris par F. Mead, Linton puis Moreno. Par analogie avec l'acteur, au théâtre : ensemble de comportements relatifs à une position, fixés par la société (rôle du père, du maître) et que l'on s'attend à voir jouer (expectation) par ceux qui la détiennent. En fait, « le rôle définit ainsi une zone d'obligations et de contraintes corrélatives d'une zone d'autonomie conditionnelle »<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> F. AUBENAS et M. BENASAYAG, *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte, 1999, p.47.

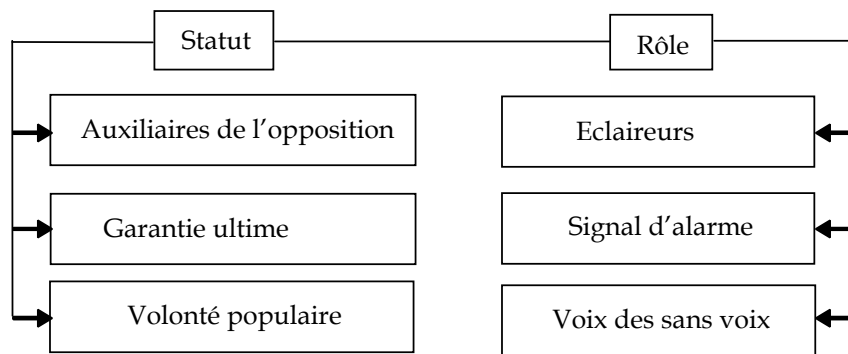
<sup>11</sup> KALELE-ka-BILA., op.cit., pp. 64-73.

<sup>12</sup> M. GRAWITZ, *Lexique des sciences sociales*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz, 2002.

<sup>13</sup> R. BOURDON et F. BOURRICAUD, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1982.

En s'accaparant de l'information politique, les parlementaires debout jouent, dans une certaine mesure, surtout pendant la période de crise politique aiguë, le rôle d'éclaireur, de porte-voix, de voix des sans-voix. Devenus fidèles alliés de l'opinion populaire, pour paraphraser J. H. Kapferer<sup>14</sup>. Quant à leur statut, il peut se concevoir comme celui des redresseurs de torts, d'auxiliaires de l'opposition, de garantie ultime, voire l'expression de la volonté populaire. Le statut et le rôle du parlementaire debout, lui confèrent ainsi une sorte de contrat social tacite avec la population.

**Figure 1 : Contrat social entre population et parlementaires debout**



Le statut « est utilisé en psychologie sociale en place de statut pour indiquer la situation de l'individu, son rang dans une société donnée, le rôle qui l'incombe, la fonction sociale qui lui est dévolue », que l'auteur qualifie d'aspect fonctionnel et normatif. La ligne de séparation n'est pas toujours facile à établir entre le statut et le rôle exercés par un individu ou par un groupe d'individus dans la société. Ainsi donc, « L'expression de statut désigne la position qu'un individu occupe dans un groupe, ou qu'un groupe occupe dans une société (entendu comme groupe de groupes) ... On peut combiner ces deux indications en définissant le statut comme l'ensemble des relations égalitaires et hiérarchiques qu'un individu entretient avec les autres membres de son groupe<sup>15</sup>, en vue d'un objectif à atteindre<sup>16</sup>.

### 3.1.5. Stratégie d'action

Les parlements opèrent selon une stratégie d'action et une règle de conduite précises. Les différents supports médiatiques, en tant que source ouverte, constituent la matière première brute des parlementaires debout. À cet effet, ils ont été, du moins aux origines, les porte-voix de l'opposition incarnée par l'UDPS, mais ils n'étaient tendres ni envers le pouvoir ni envers l'opposition. Cependant, dans la scène politique congolaise, les parlementaires debout sont parfois fourvoyés dans leurs analyses face à trois types d'acteurs politiques :

- les « Mouvanciers » (proches du Chef l'Etat),
- les « Opposants » (théoriquement il y a plusieurs Oppositions),
- les « Taupes » (faux Opposants ou faux Mouvanciers).

Selon Kabungulu, de tous les temps, « au Congo où la politique constitue un moyen d'enrichissement, de survie, et même pour beaucoup, une profession... La corrélation entre les facteurs objectifs et subjectifs complique tout effort d'analyse, car il est possible de se réveiller le matin en tant qu'opposant et de devenir inconditionnel allié du pouvoir le soir.

Voilà pourquoi à Kinshasa, la rue devient une sorte de réponse à la faillite de l'Etat<sup>17</sup> et de l'opposition. On a pu observer, dans ce cas, que, l'agir communicationnel pouvait se traduire par trois types d'attitudes possibles :

- accord parfait rue-opposition : plus la cause était juste, plus l'unité au sein de la population était acquise. L'action de la rue se solde par un succès ;

<sup>14</sup> J.-N. KAPFERER, *Les Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 1987, p.177.

<sup>15</sup> R. BOURDON et F. BOURRICAUD, op.cit., p.564.

<sup>16</sup> H. KABUNGULU dans travail intitulé « *Parlementaires debout : l'interface de l'opposition politique pendant la transition en République démocratique du Congo* », *Afrique et développement*, vol 34, n°3-4, 2009, pp. 207-224

<sup>17</sup> G. VILLERS (De) et T.J. OMASOMBO, « Quand le peuple kinois envahit la rue... », in Trefon, T., éd., *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat*, *Cahiers Africains*, No. 61-62, 1997, pp. 223 245.

- désaccord total rue-opposition : la population désapprouve le point de vue de l'opposition, la cause est perdue d'avance ;
- divergences rue-opposition : la population est divisée sur une opinion soutenue par l'opposition, le résultat est mitigé.

Est-il qu'à l'origine, l'action des parlementaires debout avait comme idée-force, le discours politique de Tshisekedi. Ce discours pouvait se traduire par la formule suivante : « Kabila = le mal des Congolais et la cause de toutes les misères du peuple. Tshisekedi = le libérateur du peuple et la fin de la misère. Sa stratégie : « chasser Kabila du pouvoir ». Mais cette stratégie n'a pas toujours été payante, de sorte que « Tshisekedi a été en fait à la fois prisonnier et victime de sa propre stratégie et de son discours politique.

Dans la pratique, toute l'action des parlementaires repose sur une espèce de propagande et de manipulation manichéenne. Cette dernière se manifeste par la diabolisation du pouvoir (incarnation du mal) contre la sacralisation de l'opposition (incarnation du bien). Autrement dit, il s'agit d'une lutte entre la force du bien et la force du mal.

### 3.2. Mobilisation et récupération politique

Les parlements debout, en tant qu'espaces d'expression populaire des citoyens, attirent l'attention des acteurs politiques formels en raison de leur capacité à capter l'opinion urbaine. Dans plusieurs cas observés à Kinshasa, ces espaces sont devenus des cibles privilégiées de mobilisation partisane, tant pour les partis au pouvoir que ceux de l'opposition. La récupération se fait de manière subtile, à travers la présence de militants, le financement informel de certains orateurs, ou la diffusion de discours orientés.

Les leaders de ces parlements sont parfois instrumentalisés : certains reçoivent un soutien (argent, boissons, pagnes, T-shirts à l'effigie de leaders politiques), en échange de la diffusion d'un message en faveur d'un camp. Cette influence est souvent niée publiquement mais se traduit dans le contenu des prises de parole, où l'on observe un glissement vers une rhétorique partisane, parfois agressive ou propagandiste. De plus, en période électorale ou de crise politique, certains partis envoient volontairement des « animateurs » dans les parlements debout pour tester des discours, mesurer l'humeur des citoyens ou même contrôler le ton des débats. Cette pratique témoigne d'une volonté d'encadrer un espace d'origine autonome, révélant une tension entre liberté d'expression citoyenne et contrôle politique.

Cette récupération n'est pas systématique, mais elle pose la question de la limite entre politisation populaire légitime et instrumentalisation par le haut. Le parlement debout devient alors un lieu hybride, à la fois tribune libre et outil stratégique dans le jeu partisan.

Dans le cas d'espèce, « lors de l'observation menée au parlement debout de la place Victoire en juin 2025, un orateur régulièrement présent, connu sous le surnom de « Commandant du peuple », a systématiquement orienté les discussions vers la défense des actions du gouvernement en place ». Bien qu'il se présente comme indépendant, plusieurs témoignages de participants indiquent qu'il recevrait un appui logistique discret d'un cadre local du parti présidentiel (transport, téléphone, argent pour motiver l'audience)<sup>18</sup>. Ce même orateur a, à plusieurs reprises, écarté ou interrompu des prises de parole critiques envers le régime en les qualifiant de « provocations étrangères ». Cette attitude a conduit certains habitués à quitter ce lieu de débat, dénonçant une « mainmise politique déguisée ». Cet exemple illustre comment un espace de libre expression, peut basculer vers une dynamique de contrôle et de mobilisation partisane, au détriment de sa fonction citoyenne.

### 3.3. Discussion de résultat

#### 3.3.1. Le parlement debout comme espace hybride : entre autonomie citoyenne et enjeu de contrôle partisan

L'analyse du parlement debout montre qu'il constitue un espace hybride, oscillant entre liberté d'expression populaire et tentatives de récupération politique. À l'origine, ces rassemblements citoyens se présentent comme des lieux d'expression critiques, de réappropriation de la parole politique par des citoyens souvent exclus des circuits institutionnels. Ils remplissent une fonction de tribune urbaine, où se construisent des opinions, des critiques, mais aussi des formes de politisation par le bas. Cependant, cette autonomie est fragile, car elle attire l'attention des partis politiques qui y voient une opportunité de mobilisation électorale ou idéologique. La présence de figures partisans, le financement occulte d'orateurs ou la diffusion de discours partisans témoignent de l'ambivalence de ces espaces, parfois

<sup>18</sup> Propos recueillis auprès d'un parlementaire debout de la place victoire qui a requis l'anonymat, en 2025

transformés en relais informels de propagande. Cette double dynamique rend le parlement debout à la fois lieu d'émancipation citoyenne et cible de captation politique.

### 3.3.2. Reconfiguration de l'espace public urbain

Le parlement debout contribue à reconfigurer l'espace public urbain, en déplaçant le débat politique vers la rue, les carrefours, les marchés, les proximités de certains sièges des partis politiques et autres lieux de vie quotidienne. À Kinshasa, il transforme ces espaces en foyers de politisation en dehors des canaux classiques (parlement, médias, partis). Cette transformation redéfinit les frontières entre espace civil et espace politique, et boucle les rôles traditionnels : des citoyens ordinaires deviennent des agoras, et la parole populaire s'installe au cœur de la cité. L'espace public devient ainsi un lieu de production politique active où s'élabore une nouvelle forme de rapport au pouvoir, fondée sur la visibilité, la parole directe et l'échange contradictoire.

### 3.3.3. Limite et ambivalence du phénomène de parlement debout

Malgré son intérêt démocratique, le phénomène présente plusieurs limites. D'abord, la durabilité de ces espaces est incertaine : souvent dépendants de la conjoncture politique ou de figures charismatiques locales, ils peuvent disparaître aussi rapidement qu'ils émergent. Ensuite, leur vulnérabilité à la manipulation politique affaiblit leur rôle critique. Lorsqu'ils deviennent des lieux dominés par des logiques partisans, ils perdent leur crédibilité comme espace de débat citoyen. Enfin, la violence verbale, la désinformation, voire des dérives populistes sont parfois observées dans ces forums, en l'absence de régulation explicite. Cela souligne l'ambiguïté d'un espace à la fois ouvert et exposé, autonome mais instable, politisé mais difficilement institutionnalisable.

## CONCLUSION

Le phénomène du parlement debout à Kinshasa illustre une transformation profonde de la participation politique dans un contexte de crise de légitimité des institutions et de désaffection démocratique. À travers ces espaces de parole, des citoyens investissent la rue comme lieu d'expression politique, de critique sociale et de construction d'un savoir politique populaire. Loin d'être anecdotiques, ces rassemblements révèlent une volonté de réappropriation de la parole publique et une dynamique de la politisation par le bas. En mobilisant une approche constructiviste, cette étude a permis de comprendre comment les acteurs produisent du sens, construisent leurs identités politiques et investissent l'espace public comme un terrain d'action et de débat. L'analyse des discours recueillis, des profils d'acteurs et des dynamiques d'interactions montre que le parlement debout est à la fois un outil de mobilisation citoyenne et une cible de récupération partisane. Ces espaces fonctionnent selon des logiques multiples : d'un côté, l'autonomie citoyenne et la revendication d'une parole libre ; de l'autre, les tentatives d'encadrement ou d'instrumentalisation par des forces politiques organisées.

Les techniques mobilisées : entretiens semi-directifs, questionnaire, documentaire, observation et l'analyse de contenus ont mis en évidence l'existence d'une parole politique populaire riche, mais aussi vulnérable aux logiques clientélistes et partisans. En cela, le parlement debout apparaît comme un espace hybride, révélateur des tensions entre démocratie participative et stratégie de contrôle politique dans les sociétés urbaines africaines. En définitive, ce phénomène pose la question centrale de la reconfiguration de l'espace public à Kinshasa : un espace désormais disputé entre citoyens ordinaires et acteurs politiques, entre parole libre et propagande, entre démocratie informelle et instrumentalisation. Il ouvre des pistes de réflexion significatives sur la façon dont la démocratie peut se vivre, s'inventer et se contester en dehors des institutions traditionnelles.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUBENAS F. et BENASAYAG, M., *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte, 1999.
- BOURDON, R. et BOURRICAUD, F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1982.
- GESCHIERE P., *Sorcellerie et politique. La viande des autres*, Paris, Karthala, 1995.
- GRAND CAMILE (Du), « Combattants de la parole » : parlementaires-debout et mobilisation partisane à Kinshasa », in Karthala, *Politique Africaine*, vol 2012/3, n°127, 2012, pp. 49-69.
- GRAWITZ M., *Lexique des sciences sociales*, 8è éd., Paris, Dalloz, 2002.
- HABERMAS J., *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1990.
- KABUNGULU H., « Parlementaires debout, l'interface de l'opposition politique pendant la transition en République démocratique du Congo », in *Afrique et développement*, vol 34, n°3-4, 2009.

- KABUYA-LUMUNA S., *La conquête des libertés en Afrique : Essai de sociologie politique*, Kinshasa, éd. SECCO, 1995.
- KALELE-Ka-BILA, M., « La démocratie à la base : l'expérience des parlementaires-débout au Zaïre », in Nzongola Ntalaja, Georges et Lee, C. Margaret, *The State and Democracy in Africa*, Harare, AAPS Books, 1997.
- KAPFERER, J.-N., 1987, *Les Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 1987.
- KAYEMBE A., *Les dynamiques d'appropriation de la communication politique sur /es places publiques à Kinshasa. Fondements, mécanismes et incidences du phénomène des Parlements debout*, Thèse en Communication sociale, Faculté catholique de Kinshasa, 2003.
- MULUMBATI NGASHA A., *Sociologie politique*, Lubumbashi, 2<sup>ème</sup> éd. Arica, 2005.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », in *Revue Tiers-Monde*, n° 157, 1999
- STOCKHEM A. et JEANNIN M., *Liberté d'expression. Dossier pédagogique Bruxelles*, 2017.
- VILLERS G. (De) et OMASOMBO, T.J., « Quand le peuple kinois envahit la rue... », in Trefon, T., éd., *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat*, *Cahiers Africains*, No. 61-62, 1997.